

## **Observations du 5 février 2023**

1.

Bonjour, je suis contre ce projet pour les raisons suivantes :

- L'artificialisation des terres agricoles engendre la disparition progressive de l'agriculture limousine.
- Véritable destruction de nos milieux naturels et du vivant, c'est une menace pour la biodiversité et la qualité de l'eau.
- Notre région attire principalement par son paysage vert et son patrimoine naturel, premières victimes de ce projet.
- Une baisse d'attractivité entraînera forcément une accélération de la désertification de nos campagnes.
- D'autres questionnements restent sans réponse à ce jour : impact sur la santé des riverains ? Coûts d'entretien et de démantèlement pour le contribuable ? Pollution visuelle ? Quel impact sur le prix de l'immobilier local ? etc...
- La population concernée n'est pas unanimement favorable à ce projet.

Thierry Charrière de la Rivière  
87150 Champagnac la Rivière

2.

Bonjour,

Je fais suite à l'enquête publique en cours au sujet du parc photovoltaïque sur la commune d'oradour sur Vayres

Afin de vous faire savoir que je suis **CONTRE** ce projet et aimerais que mon vote/avis soit pris en compte notamment par rapport à la destruction de terres agricoles BIO, une baisse de la surface agricole disponible pour les agriculteurs proches. Ceci est aussi en accord avec 3 avis NÉGATIFS déjà prononcés par le PNR, la CDPENAF et la CDNPS. Un avis négatif de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Nouvelle Aquitaine qui liste en même temps toutes les incohérences et zones d'ombre du projet.

Merci à vous

Cordialement,

Régis Weiss

## **Observations du 6 février 2023**

1.

Madame le Commissaire Enquêteur,

Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie plus de 100 personnes dans le département de la Haute-Vienne. Une part importante de notre activité est liée au développement des énergies renouvelables dans ce département. C'est pourquoi, en tant

qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 3 mois environ.

Cordialement,

Gérard Rollin

### **Observations du 7 février 2023**

#### 1.

Nous empilons les sources d'énergie pour continuer à polluer, augmenter nos émissions de carbone, détruire la biodiversité et dérégler le climat :

-L'énergie solaire, qui est ensuite transformée en énergie thermique;

-L'énergie photovoltaïque, fours solaires...

-L'énergie éolienne, qui exploite l'énergie cinétique des vents.

-L'énergie marémotrice qui utilise la variation des marées pour produire de l'électricité

-L'énergie hydraulique, créée par le mouvement de l'eau et exploitée dans les centrales hydrauliques

-L'énergie hydrolienne, issue des courants marins et transformée en électricité grâce aux hydrauliennes en mer

-La géothermie qui exploite la chaleur du noyau terrestre

-La biochimie, ou l'énergie biochimique

-La bioénergie, qui est issue de la biomasse, obtenue par combustion ou méthanisation des matières organiques

-L'énergie nucléaire

-L'énergie hydroélectrique

-L'énergie thermique issue de la combustion du gaz naturel, du charbon, du pétrole, du bois.

.L'espèce humaine veut toujours plus, toujours plus loin, toujours plus fort, toujours plus haut. Elle ne se souvient pas, ou ne veut pas se souvenir d'Icar qui s'était brûlé les ailes et était mort en voulant voler trop près du soleil et comme lui elle va tomber et disparaître si elle ne réagit pas et n'abandonne pas son hubris; sa démesure.

41 hectares de panneaux photovoltaïques sur une terre qui, même si elle n'est pas considérée comme très fertile, pourrait, grâce au savoir-faire des humains, nourrir sainement les habitants d'Oradour sur Vayres. Dans certaines villes on fait pousser des légumes sur du béton et en utilisant simplement l'énergie fournie par les humains qui se nourrissent de ces légumes dans la paix, la joie et l'amour.

. Arrêtons de sacrifier à notre hubris ce qu'il y a de plus précieux sur notre belle planète, le vivant Marie-Claude Couty

Je souhaite que ces panneaux solaires soient installés sur les toits. et non sur des terres cultivables qui pourraient devenir nourricières.